

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2021

100x21

REMBOURSEMENT RÉGIE BILLETTERIE DES SPECTACLES ANNULÉS CRISE SANITAIRE COVID-19

En raison de la crise sanitaire Covid-19 et en application des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les spectacles d'avril 2021 ont été reportés à une date ultérieure.

De ce fait le spectacle « Brassens, inconnu, méconnu » programmé le 18 avril 2021 est annulé en raison de la crise sanitaire.

L'ensemble des spectateurs ayant déjà réglés leurs droits d'entrées sur cette période ont été contactés afin de leur proposer soit un report de leurs billets achetés sur le spectacle reporté, soit un remboursement.

Madame HOYNANT a choisi de se faire rembourser ses 6 places pour un montant de 48€ ainsi que Monsieur DAOUT ses deux places pour un montant de 22€

Il est proposé au Conseil Municipal le remboursement intégral de ces sommes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE de rembourser la somme de 48€ à Madame HOYNANT et la somme de 22€ à Monsieur DAOUT

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 Avril 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI